

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

**CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE
ORDRE DU JOUR
14 DÉCEMBRE 2021**

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 Procès-verbal - Séance ordinaire du 16 novembre 2021
- 4 PÉRIODE DE QUESTIONS (d'intérêt général)
- 5 SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Dépôt - Rapport SSI - Novembre 2021
- 6 SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES
 - 6.1 Dépôt - États des revenus et des dépenses - 30 Novembre 2021
 - 6.2 Acceptation - Comptes à payer au fonds d'administration générale au 30 novembre 2021
 - 6.3 Autorisation - Transferts budgétaires au 30 novembre 2021
 - 6.4 Correspondance - Rapports d'audit de la CMQ portant respectivement sur l'adoption du budget et l'adoption du programme triennal d'immobilisations
 - 6.5 Adoption - Calendrier des séances 2022
 - 6.6 Autorisation - Modification par lettre d'entente des conditions de la lettre d'embauche de Monsieur Alexandre Poirier
 - 6.7 Autorisation - Renouvellement adhésion Québec municipal 2022
 - 6.8 Autorisation - Renouvellement adhésion 2022 FQM
 - 6.9 Approbation - Prévisions budgétaires 2022 pour le service de transport adapté aux personnes handicapées
 - 6.10 Demande d'adhésion à la Fédération Canadienne des Municipalités
 - 6.11 Approbation et autorisation de signature - Entente de fourniture de tablettes électroniques pour la prévention des incendies avec la MRC des Jardins-de-Napierville
- 7 POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE
 - 7.1 Adoption du 2ième projet de règlement & dépôt de la consultation écrite - Règlement no.505 portant sur un amendement du règlement de zonage no.452 de façon à autoriser les quais de déchargement dans la zone A-106
 - 7.2 Adoption du 2ième projet de règlement & dépôt de la consultation écrite - Règlement no.506 portant sur un amendement du règlement de zonage no.452 de façon à préciser les marges applicables dans le couloir de la Montée Douglass.
 - 7.3 Avis de motion - Règlement no.507 - Décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2022
 - 7.4 Adoption - Projet de règlement no.507 décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2022
- 8 SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT
 - 8.1 Dépôt - Rapport Urbanisme - novembre 2021
 - 8.2 Autorisation - Cession du lot no.6 406 966
 - 8.3 Autorisation - Cession du lot no.5 827 049
 - 8.4 Autorisation - Mandat de rédaction d'une servitude concernant l'utilisation d'une borne-sèche
- 9 TRAVAUX PUBLICS
 - 9.1 Dépôt - Rapport Travaux Publics - Novembre 2021

- 9.2 Autorisation - Reddition de comptes dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale - Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local
- 9.3 Autorisation – Achat variateur de vitesse pour la pompe no.2
- 9.4 Autorisation - Décompte progressif no.4 - Réfection de la montée Castagne, la montée de l'École et le rang des Patriotes sud
- 9.5 Autorisation - Décompte progressif no.5 - Réfection de la montée Castagne, la montée de l'École et le rang des Patriotes sud
- 9.6 Autorisation - Mandat d'achat sel de déglçage
- 9.7 Autorisation - Mandat de relevé topographique de la Grande Ligne du Rang Double section Est
- 10 LOISIRS, CULTURE & FAMILLE
 - 10.1 Autorisation – Budget 2022 Bibliothèque municipale
- 11 DEMANDE ADRESSÉE AUX CONSEILLERS
 - 11.1 Demande d'aide financière - La Marg'Elle
 - 11.2 Demande d'aide financière - Gala Agristar 2022
 - 11.3 Demande d'aide financière - Groupe PNR Santé Mentale
- 12 VARIA
- 13 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14 LEVÉE DE LA SÉANCE

**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE**

À la séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le Mardi, le 14 décembre 2021 à 20h00
au 121, rang Cyr à Saint-Cyprien-de-Napierville.

À laquelle sont présents :

Monsieur Jean-Marie Mercier, maire
M. Gérard Dumesnil conseiller poste #1
M. Michel Monette conseiller poste #2
M. Martin Van Winden conseiller poste #3
M. Maurice Boissy conseiller poste #4
Mme Josiane Surprenant conseillère poste #5

Le tout formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Marie Mercier;

Est également présent :

Monsieur James L.Lacroix, Directeur général & greffier-trésorier

Absence motivée:

M. Jean-François Boire conseiller poste #6

2021-12-261 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Sur proposition de M. Gérard Dumesnil,
Appuyé par M. Michel Monette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance du conseil soit ouverte à 20h01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-262 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Mme Josiane Surprenant,
Appuyé par M. Martin Van Winden, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que soit adopté l'ordre du jour en retirant le point suivant :

-6.9. - Autorisation - Modalités de présence des employés municipaux et horaire
d'ouverture de l'hôtel de ville

en le remplaçant par l'ajout suivant :

-6.9. - Approbation - Prévisions budgétaires 2022 pour le service de transport adapté aux
personnes handicapées

en y ajoutant les points suivants :

-6.11. - Approbation et autorisation de signature - Entente de fourniture de tablettes
électroniques pour la prévention des incendies avec la MRC des Jardins-de-Napierville
-9.6. - Autorisation - Mandat d'Achat de sel de déglacage
-9.7.- Autorisation - Mandat de relevé topographique de la Grande Ligne du Rang Double
section Est.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2021-12-263 Procès-verbal - Séance ordinaire du 16 novembre 2021

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil atteste avoir reçu une copie du procès-
verbal;

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil présent atteste de la conformité du
procès-verbal;

Il est proposé par M. Martin Van Winden,
Appuyé par M. Maurice Boissy et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 novembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS (d'intérêt général)

Le maire invite les personnes présentes à soumettre leurs questions au conseil municipal à ce moment de la séance.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Dépôt - Rapport SSI - Novembre 2021

SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES

Dépôt - États des revenus et des dépenses - 30 Novembre 2021

2021-12-264 Acceptation - Comptes à payer au fonds d'administration générale au 30 novembre 2021

Sur proposition de M. Michel Monette,
Appuyé par M. Gérard Dumesnil et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que soient approuvés les comptes à payer, tels que mentionnés au fonds d'administration générale en date du 30 novembre 2021 au montant de 1,043,941.42\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-265 Autorisation - Transferts budgétaires au 30 novembre 2021

01. Considérant la note administrative préparée par Madame Josianne Boyer;

02. Considérant la nécessité de transferts budgétaires;

Il est proposé par M. Martin Van Winden

Appuyé par M. Maurice Boissy et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser les mouvements de crédits budgétaires présentés dans la note administrative préparée par Madame Josianne Boyer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-266 Correspondance - Rapports d'audit de la CMQ portant respectivement sur l'adoption du budget et l'adoption du programme triennal d'immobilisations

01. Considérant l'article 86.8 de la Loi sur la Commission municipale prévoyant le dépôt à la première séance suivant la réception d'un rapport de la CMQ;

Il est proposé par M. Maurice Boissy

Appuyé par M. Martin Van Winden et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'accuser réception des rapports d'audit de la CMQ portant respectivement sur l'adoption du budget et l'adoption du programme triennal d'immobilisations.

De transmettre cette résolution à la CMQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-267 Adoption - Calendrier des séances 2022

Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

01. Considérant l'article 148 du Code municipal qui stipule la nécessité pour le conseil municipal d'établir un calendrier pour les séances ordinaires.

Il est proposé par M. Michel Monette

Appuyé par M. Maurice Boissy et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'approuver le calendrier des séances du conseil municipal suivant pour l'année 2022:

- 11 janvier 2022 à 20h00
- 8 février 2022 à 20h00
- 8 mars 2022 à 20h00
- 12 avril 2022 à 20h00
- 10 mai 2022 à 20h00
- 14 juin 2022 à 20h00
- 12 juillet 2022 à 20h00
- 9 août 2022 à 20h00
- 13 septembre 2022 à 20h00
- 11 octobre 2022 à 20h00
- 8 novembre 2022 à 20h00
- 13 décembre 2022 à 20h00

De publier un avis public concernant le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-268 Autorisation - Modification par lettre d'entente des conditions de la lettre d'embauche de Monsieur Alexandre Poirier

01. Considérant la lettre d'entente présentée au conseil municipal;

Il est proposé par M. Gérard Dumesnil

Appuyé par M. Michel Monette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la direction générale à signer la lettre d'entente modifiant les conditions de la lettre d'embauche de Monsieur Alexandre Poirier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-269 Autorisation - Renouvellement adhésion Québec municipal 2022

01. Considérant une correspondance de renouvellement de notre adhésion 2021 au site internet Québec Municipal;

02. Considérant un prix d'adhésion de 350.67\$ taxes incluses sur la facture #268035-00-2022-5719-17305-12922 pour l'année 2022;

Il est proposé par M. Maurice Boissy

Appuyé par M. Martin Van Winden et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la municipalité à Québec Municipal pour l'année 2022;

D'autoriser le paiement de la facture #268035-00-2022-5719-17305-12922, pour l'année 2022, au montant de 350,67\$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-270 Autorisation - Renouvellement adhésion 2022 FQM

01. Considérant une lettre reçue de la FQM présentant les détails de l'adhésion pour l'année 2022;

02. Considérant le montant d'adhésion établi à 2179.24\$ taxes incluses;

03. Considérant que la Fédération québécoise des municipalités joue un rôle essentiel auprès de l'ensemble des intervenants du monde municipal;

Il est proposé par M. Maurice Boissy

Appuyé par M. Martin Van Winden et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De renouveler l'adhésion de la municipalité à la FQM pour l'année 2022;

D'autoriser le paiement de la facture d'adhésion au montant de 2179.24\$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-271 Approbation - Prévisions budgétaires 2022 pour le service de transport adapté aux personnes handicapées

01. Considérant que le ministère des Transports du Québec oblige toutes les municipalités du Québec à offrir un service de transport adapté pour les personnes handicapées résidant sur leur territoire;

02. Considérant les prévisions budgétaires 2022 soumises par l'organisme mandataire, soit la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, à l'égard du service de transport adapté aux personnes handicapées;

03. Considérant que ces prévisions fixent à 1,612 \$ la contribution financière à être versée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville pour le transport adapté aux personnes handicapées;

Il est proposé par M. Gérard Dumesnil

Appuyé par M. Maurice Boissy et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville nomme la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en tant qu'organisme mandataire pour l'année 2022;

Que soient approuvées, telles que soumises, la grille tarifaire et les prévisions budgétaires du service de transport adapté aux personnes handicapées du Haut-Richelieu, lesquelles fixent à 1,612 \$ la contribution financière à être versée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville, et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-272 Demande d'adhésion à la Fédération Canadienne des Municipalités

01. Considérant la réception d'une facture d'adhésion de la part de la Fédération Canadienne des Municipalités;

02. Considérant que la facture d'adhésion de la FCM est d'un montant de 693.64\$;

03. Considérant que les municipalités sont de juridiction provinciale;

Il est proposé par M. Gérard Dumesnil

Appuyé par M. Michel Monette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De décliner l'offre d'adhésion à la FCM pour l'année 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-273 Approbation et autorisation de signature - Entente de fourniture de tablettes électroniques pour la prévention des incendies avec la MRC des Jardins-de-Napierville

01. Considérant l'entente de fourniture de tablettes électroniques pour la prévention des incendies soumise par la MRC, dans le cadre de sa résolution 2021-12-252;

Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

Il est proposé par M. Gérard Dumesnil

Appuyé par M. Michel Monette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'approuver l'entente de fourniture de tablettes électroniques pour la prévention des incendies;

D'autoriser Monsieur James L.Lacroix, directeur général et greffier-trésorier, à signer, pour et au nom de la municipalité de St-Cyprien-de-Napierville, l'entente de fourniture de tablettes électroniques pour la prévention des incendies avec la MRC des Jardins-de-Napierville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

2021-12-274 Adoption du 2ième projet de règlement & dépôt de la consultation écrite - Règlement no.505 portant sur un amendement du règlement de zonage no.452 de façon à autoriser les quais de déchargement dans la zone A-106

01. Considérant le second projet de règlement no.505 portant sur un amendement du règlement de zonage no.452 de façon à autoriser les quais de déchargement dans la zone A-106;

02. Considérant la tenue d'une consultation publique s'étant tenue du 22 novembre au 9 décembre 2021.

Il est proposé par M. Maurice Boissy

Appuyé par M. Martin Van Winden et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le second projet de règlement no.505 portant sur un amendement du règlement de zonage no.452 de façon à autoriser les quais de déchargement dans la zone A-106 sans modifications;

De déposer aux archives de la municipalité, le compte-rendu de la consultation écrite s'étant tenue du 22 novembre au 9 décembre 2021 concernant le premier projet de règlement no.505 portant sur un amendement du règlement de zonage no.452 de façon à autoriser les quais de déchargement dans la zone A-106;

De transmettre une copie conforme de cette résolution et du second projet de règlement à la MRC des Jardins-de-Napierville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-275 Adoption du 2ième projet de règlement & dépôt de la consultation écrite - Règlement no.506 portant sur un amendement du règlement de zonage no.452 de façon à préciser les marges applicables dans le couloir de la Montée Douglass.

01. Considérant le second projet de règlement no.506 portant sur un amendement du règlement de zonage no.452 de façon à préciser les marges applicables dans le couloir de la Montée Douglass;

02. Considérant la tenue d'une consultation publique s'étant tenue du 22 novembre au 9 décembre 2021.

Il est proposé par M. Maurice Boissy

Appuyé par M. Gérard Dumesnil et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le second projet de règlement no.506 portant sur un amendement du règlement de zonage no.452 de façon à préciser les marges applicables dans le couloir de la Montée Douglass sans modifications;

De déposer aux archives de la municipalité, le compte-rendu de la consultation écrite s'étant tenue du 22 novembre au 9 décembre 2021 concernant le premier projet de règlement no.506 portant sur un amendement du règlement de zonage no.452 de façon à

préciser les marges applicables dans le couloir de la Montée Douglass;

De transmettre une copie conforme de cette résolution et du second projet de règlement à la MRC des Jardins-de-Napierville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-276 Avis de motion - Règlement no.507 - Décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2022

CONFORMÉMENT à l'article no.445 du *Code Municipal du Québec*;

Monsieur Gérard Dumesnil donne avis qu'il, ou un autre membre du conseil à sa place, présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure, le Règlement no.507 - Décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2022;

Monsieur Gérard Dumesnil dépose également, le projet du Règlement no.507 - Décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2022

La copie du projet de règlement sera disponible dès demain sur le site internet de la municipalité dans la section *règlements* pour consultation par les citoyens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-277 Adoption - Projet de règlement no.507 décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2022

01. Considérant l'avis de motion concernant l'adoption du projet de règlement no.507 décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2022;

02. Considérant le projet de règlement no.507 décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2022;

Il est proposé par M. Martin Van Winden

Appuyé par M. Michel Monette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le projet de règlement no.507 décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT

Dépôt - Rapport Urbanisme - novembre 2021

2021-12-278 Autorisation - Cession du lot no.6 406 966

01. Considérant que Monsieur Vincent Grégoire est propriétaire du lot no.5 826 260;

02. Considérant que Monsieur Vincent Grégoire souhaite restructurer le lotissement du lot no.5 826 260;

03. Considérant qu'il n'est pas possible d'émettre un permis de lotissement pour le lot à créer dû à la condition pour le nouveau lot d'avoir façade sur une rue publique;

04. Considérant que la Municipalité est propriétaire du lot no.6 406 966;

05. Considérant que ce lot a pour vocation future de désenclaver le lot no.5 826 260;

Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

Il est proposé par M. Gérard Dumesnil
Appuyé par M. Michel Monette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la cession du lot no.6 406 966 à la faveur de Madame Patricia Doranted Brassard et Monsieur Vincent Grégoire pour un montant de 25,496.83\$ et les conditions suivantes:

Que les demandeurs seront responsables des frais juridiques liés à la transaction;

Que l'acte de cession devra mentionner que le lot no.6 406 966 aura comme vocation d'être une rue visant à désenclaver le nouveau lot à créer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-279 Autorisation - Cession du lot no.5 827 049

01. Considérant que le lot 5 827 049 ne sert plus de chemin depuis de nombreuses années et n'a aucune utilité municipale apparente;

02. Considérant qu'aux termes de la résolution 2021-10-219 la municipalité s'est dite disposée à céder cet immeuble à M. Steve Grégoire;

03. Considérant que Steve Grégoire préfère acquérir l'immeuble par le biais de sa société 9294-9700 Québec inc., laquelle est propriétaire de lots contigus au lot 5 827 049;

Il est proposé par M. Maurice Boissy
Appuyé par M. Michel Monette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De vendre à 9294-9700 Québec inc., le lot 5 827 049 pour le prix de 300\$ plus les taxes applicables, soit le montant de l'évaluation municipale;

De nommer Monsieur Jean-Marie Mercier, maire et Monsieur James L.Lacroix, greffier-trésorier, pour signer l'acte de vente au nom de la municipalité;

De transmettre cette résolution à Me Sylvie Desrochers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-280 Autorisation - Mandat de rédaction d'une servitude concernant l'utilisation d'une borne-sèche

01. Considérant la volonté du conseil municipal de renouveler la servitude avec les représentants de la Ferme Surprenant;

Il est proposé par M. Maurice Boissy
Appuyé par M. Martin Van Winden et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'octroyer un mandat de rédaction d'un acte de servitude à Me Sylvie Desrochers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX PUBLICS

Dépôt - Rapport Travaux Publics - Novembre 2021

2021-12-281 Autorisation - Reddition de comptes dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale - Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local

01. Considérant que la municipalité de St-Cyprien-de-Napierville a pris connaissance et s'engage à respecter les modalités d'application des volets Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

02. Considérant que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

03. Considérant que les travaux ont été réalisés du 17 mai 2021 au 30 novembre 2021;

04. Considérant la résolution no.2021-11-247 portant sur le même sujet;

Il est proposé par M. Maurice Boissy

Appuyé par M. Martin Van Winden et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'abroger la résolution no.2021-11-247.

D'autoriser la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-282 Autorisation – Achat variateur de vitesse pour la pompe no.2

01. Considérant la nécessité d'installer un variateur de vitesse sur la pompe du puits no.2;

02. Considérant que ce variateur de vitesse va aider la municipalité à contrôler l'injection de chlore dans le réseau ainsi que le niveau de prélèvement;

03. Considérant que ce mandat sera octroyé au Groupe LML pour un montant de 8,976\$ plus taxes.

Il est proposé par M. Maurice Boissy,

Appuyé par M. Gérard Dumesnil et résolu :

D'autoriser un mandat de 8,976\$ plus taxes au Groupe LML pour l'installation d'un variateur de vitesse sur la pompe du puits no.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-283 Autorisation - Décompte progressif no.4 - Réfection de la montée Castagne, la montée de l'École et le rang des Patriotes sud

01. Considérant une recommandation favorable, déposé par la Firme Shellex, concernant le paiement de la facture du décompte progressif no.4 d'une somme de 676,813.37 \$, incluant toutes les taxes applicables et une retenue contractuelle de 5% à l'entreprise Eurovia;

02. Considérant la libération d'une retenue de 5% suite à l'acceptation provisoire des travaux;

Il est proposé par M. Martin Van Winden

Appuyé par M. Maurice Boissy et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser le paiement d'une somme de 676,813.37\$ incluant toutes les taxes applicables et une retenue contractuelle de 5% à l'entreprise Eurovia.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-284 Autorisation - Décompte progressif no.5 - Réfection de la montée Castagne, la montée de l'École et le rang des Patriotes sud

01. Considérant une recommandation favorable, déposé par la Firme Shellex, concernant le paiement de la facture du décompte progressif no.5 d'une somme de 9,284.46\$, incluant toutes les taxes applicables et une retenue contractuelle de 5% à l'entreprise Eurovia;

Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

Il est proposé par M. Martin Van Winden

Appuyé par M. Maurice Boissy et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser le paiement d'une somme de 9,284.46\$ incluant toutes les taxes applicables et une retenue contractuelle de 5% à l'entreprise Eurovia;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-285 Autorisation - Mandat d'achat sel de déglacage

01. Considérant que la municipalité a adhéré à l'appel d'offres regroupés de l'UMQ concernant la fourniture de sel de déglacage;

02. Considérant que le mandat fût octroyé à l'entreprise Mines Seleine, une division de K+S Sel Windsor Ltée au montant de 78,04\$ la tonne incluant le transport mais taxes en sus;

03. Considérant que la municipalité avait déposé une quantité commandée estimée de 350 tonnes;

Il est proposé par M. Maurice Boissy

Appuyé par M. Gérard Dumesnil et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser un mandat, à l'entreprise Mines Seleine, une division de K+S Sel Windsor Ltée, de fourniture et la livraison de sel de déglacage d'un montant de 31,411.10\$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-286 Autorisation - Mandat de relevé topographique de la Grande Ligne du Rang Double section Est

01. Considérant la volonté du conseil de planifier un projet d'asphaltage pour l'année 2022;

02. Considérant que la section Est de la Grande Ligne du Rang Double est dans la liste des projets prioritaires au niveau de travaux d'asphaltage;

03. Considérant la nécessité d'effectuer un relevé topographique de la Grande Ligne du Rang Double section Est pour préparer le dossier;

04. Considérant une offre de service, de la firme Shellex, au montant de 3,500\$ taxes en sus pour la réalisation d'un mandat de relevé topographique de la Grande Ligne du Rang Double section Est;

Il est proposé par M. Michel Monette

Appuyé par M. Gérard Dumesnil et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser un mandat de relevé topographique de la Grande Ligne du Rang Double section Est au montant de 3,500\$ taxes en sus à la firme Shellex.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LOISIRS, CULTURE & FAMILLE

2021-12-287 Autorisation – Budget 2022 Bibliothèque municipale

01. Considérant la transmission, par Napierville, du budget 2022 pour les activités de la bibliothèque municipale;

02. Considérant que la quote-part prévu pour St-Cyprien dans le cadre de ce budget est de 37,275\$.

Il est proposé par Mme Josiane Surprenant,
Appuyé par M. Gérard Dumesnil et résolu :

D'entériner le budget 2022 pour les activités de la bibliothèque municipale pour une quote-part d'un montant de 37,275\$;

De transmettre la présente résolution à la municipalité de Napierville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DEMANDE ADRESSÉE AUX CONSEILLERS

2021-12-288 Demande d'aide financière - La Marg'Elle

01. Considérant une demande d'aide financière reçue le 15 novembre du Centre de femmes La Marg'elle;

02. Considérant que l'aide financière permettra de soutenir les activités de l'organisme à but non lucratif dont la mission est de promouvoir la prise en charge et l'autonomie des femmes;

Il est proposé par M. Gérard Dumesnil
Appuyé par Mme Josiane Surprenant et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser une aide financière d'un montant de 300\$ au Centre de femmes La Marg'elle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-289 Demande d'aide financière - Gala Agristar 2022

01. Considérant la réception d'une correspondance concernant la tenue du Gala Agristar 2022;

02. Considérant que cette correspondance représente une demande d'aide financière pour le financement de cet évènement.

Il est proposé par M. Martin Van Winden
Appuyé par Mme Josiane Surprenant et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser un don de 250\$ au Gala Agristar 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-290 Demande d'aide financière - Groupe PNR Santé Mentale

01. Considérant la réception d'une demande d'aide financière provenant du Groupe PNR Santé Mentale;

Il est proposé par M. Gérard Dumesnil
Appuyé par M. Maurice Boissy et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser un don de 100\$ au Groupe PNR Santé Mentale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VARIA

—

**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à soumettre leurs questions au conseil municipal à ce moment de la séance.

2021-12-291 LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de M. Martin Van Winden,
Appuyé par M. Maurice Boissy, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance du conseil soit levée à 20h28.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

JEAN-MARIE MERCIER
MAIRE

JAMES LANGLOIS-LACROIX
DIRECTEUR GÉNÉRAL,
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

**APPROBATION PAR
MONSIEUR LE MAIRE JEAN-MARIE MERCIER
DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE MARDI, LE 14 DECEMBRE 2021 A 20H00 (Article 142 du C.M.)**

Conformément à l'article 142 du Code Municipal, je soussigné, M. Jean-Marie Mercier, maire de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville, approuve toutes les résolutions apparaissant au procès-verbal de la séance ordinaire du Mardi, le 14 décembre 2021 à 20h00 et je renonce à mon droit de veto.

Fait et signé à Saint-Cyprien-de-Napierville, le 21 décembre 2021

Jean-Marie Mercier,
Maire